
SORHOGECO

SOCIETE RHODANIEENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY

SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 33

Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association Maison Familiale Rurale Le Chalet

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2025

Association Maison Familiale Rurale le Chalet
9 rue La Fontaine – 38490 St André le Gaz

Ce rapport comporte 27 pages

Association Maison Familiale Rurale le Chalet

Siège social : 9 rue La Fontaine – 38490 St André le Gaz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale le Chalet relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 22 avril 2026


SORHOGECO
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Ecully

Tel. : 04 37 65 37 57
contact@sorhogeco.com
Siret 404 971 830 00025

Sorhogeco S.A.S.
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ ■ ■

BILAN ACTIF

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,05		0,10
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	8 372,24	7 272,52	1 099,72		1 963,76	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				31,40		25,69
Terrains	86 010,28	67 508,02	18 502,26		20 652,52	
Constructions	1 650 981,38	1 450 313,02	200 668,36		206 995,80	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	524 546,13	341 115,20	183 430,93		147 490,10	
Autres immobilisations corporelles	305 676,80	223 255,34	82 421,46		101 059,14	
Immob. corp. en cours, av. acptes	189 385,87		189 385,87		11 649,60	
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,68		0,24
Participations	1 549,00		1 549,00		1 549,00	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts	10 000,00		10 000,00			
Autres immobilisations financières	3 040,42		3 040,42		3 000,42	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 779 562,12	2 089 464,10	690 098,02	32,13	494 360,34	26,04
Stocks et en-cours	17 335,41		17 335,41	0,81	30 786,80	1,62
Créances				16,81		23,91
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	360 512,43	21 101,13	339 411,30		413 408,10	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	19 470,80		19 470,80		37 153,37	
Charges constatées d'avance	2 208,95		2 208,95		3 501,87	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	1 079 358,86		1 079 358,86	50,25	919 467,47	48,43
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 478 886,45	21 101,13	1 457 785,32	67,87	1 404 317,61	73,96
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	4 258 448,57	2 110 565,23	2 147 883,34	100	1 898 677,95	100

BILAN PASSIF

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 161 205,33	54,06	838 027,47	44,14
Excédent ou déficit de l'exercice	274 260,98	12,77	323 177,86	17,02
Situation nette (sous-total)	1 435 466,31	66,83	1 161 205,33	61,16
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	276 661,45	12,88	272 342,63	14,34
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	1 712 127,76	79,71	1 433 547,96	75,50
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques	70 000,00	3,26	35 000,00	1,84
Provisions pour charges	26 963,22	1,26	30 145,09	1,59
TOTAL DES PROVISIONS (III)	96 963,22	4,51	65 145,09	3,43
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 226,40	0,06	2 801,17	0,15
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	64 037,80	2,98	97 645,59	5,14
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	55 797,32	2,60	57 166,27	3,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 826,00	0,41		
Autres dettes	21 992,88	1,02	18 161,63	0,96
Produits constatés d'avance	186 911,96	8,70	224 210,24	11,81
TOTAL DES DETTES (IV)	338 792,36	15,77	399 984,90	21,07
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 147 883,34	100	1 898 677,95	100

COMPTE DE RÉSULTAT

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	19 100,00	19 403,00	-303,00	-1,56
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 773,94	1 900,00	-126,06	-6,63
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	1 806 269,49	1 749 110,39	57 159,10	3,27
<i>dont parrainages</i>		4 419,45	-4 419,45	-100,00
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	95 108,35	1 165,00	93 943,35	
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	30,00		30,00	
Mécénats		160,00	-160,00	-100,00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 190,50	12 342,65	-7 152,15	-57,95
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	1 200,00		1 200,00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8 043,77	4,50	8 039,27	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 936 716,05	1 784 085,54	152 630,51	8,56
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	607 378,82	505 255,99	102 122,83	20,21
Aides financières		5 159,37	-5 159,37	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	22 173,72	21 182,71	991,01	4,68
Salaires	643 827,76	611 675,29	32 152,47	5,26
Cotisations sociales	233 533,57	223 868,52	9 665,05	4,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	120 997,97	98 131,76	22 866,21	23,30
Dotations aux provisions	35 000,00	35 000,00		
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	227,68		227,68	
Report des fonds dédiés				
Autres charges	3 973,18	3 719,69	253,49	6,81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 667 112,70	1 503 993,33	163 119,37	10,85
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	269 603,35	280 092,21	-10 488,86	-3,74

COMPTE DE RÉSULTAT

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation	41,40	40,42	0,98	2,42
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	6 726,23	2 351,47	4 374,76	186,04
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 767,63	2 391,89	4 375,74	182,94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		10,79	-10,79	-100,00
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		10,79	-10,79	-100,00
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	6 767,63	2 381,10	4 386,53	184,22
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	276 370,98	282 473,31	-6 102,33	-2,16
Produits exceptionnels (V)	-500,00	55 385,99	-55 885,99	-100,90
Charges exceptionnelles (VI)		14 107,44	-14 107,44	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-500,00	41 278,55	-41 778,55	-101,21
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 610,00	574,00	1 036,00	180,49
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 942 983,68	1 841 863,42	101 120,26	5,49
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 668 722,70	1 518 685,56	150 037,14	9,88
EXCÉDENT OU DÉFICIT	274 260,98	323 177,86	-48 916,88	-15,14
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	274 260,98	323 177,86	-48 916,88	-15,14

SOMMAIRE ANNEXE

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Non significative
Règles et méthodes comptables	Non significative
Tableau des immobilisations	Produite
Tableau des amortissements	Produite
Dépréciations	Produite
Etat des stocks	Produite
Etat des échéances des créances	Produite
Comptes de régularisation actif	Produite
Etat des provisions	Produite
Etat des échéances des dettes	Produite
Comptes de régularisation passif	Produite
Engagements	Produite
Dettes garanties par des sûretés réelles	Produite
Les effectifs	Produite

ETAT DES IMMOBILISATIONS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	8 372,24		3 612,00
TOTAL	8 372,24		3 612,00
Immobilisations corporelles			
Terrains	86 010,28		
Constructions sur sol propre	865 743,46		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	766 033,18		19 204,74
Installations techniques, matériel et outillages industriels	436 578,27		414 890,03
Matériel de transport	98 397,14		20 361,31
Matériel de bureau, informatique & mobilier	137 403,69		2 041,20
Emballages récupérables et divers	77 672,43		10 857,60
Immobilisations corporelles en cours	11 649,60		189 385,87
TOTAL	2 479 488,05		656 740,75
Immobilisations financières			
Autres participations	1 549,00		
Prêts et autres immobilisations financières	3 000,42		10 040,00
TOTAL	4 549,42		10 040,00
TOTAL GENERAL	2 492 409,71		670 392,75

ETAT DES IMMOBILISATIONS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		3 612,00	8 372,24	
TOTAL		3 612,00	8 372,24	
Immobilisations corporelles				
Terrains			86 010,28	
Constructions sur sol propre			865 743,46	
Constructions inst. générales, agencements			785 237,92	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		326 922,17	524 546,13	
Matériel de transport		41 056,57	77 701,88	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			139 444,89	
Emballages récupérables et divers			88 530,03	
Immobilisations corporelles en cours		11 649,60	189 385,87	
TOTAL		379 628,34	2 756 600,46	
Immobilisations financières				
Autres participations			1 549,00	
Prêts et autres immobilisations financières			13 040,42	
TOTAL			14 589,42	
TOTAL GENERAL		383 240,34	2 779 562,12	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			6 408,48	864,04		7 272,52
TOTAL			6 408,48	864,04		7 272,52
Immobilisations corporelles						
Terrains			65 357,76	2 150,26		67 508,02
Constructions sur sol propre			808 066,81	6 412,69		814 479,50
Const. inst. gén., agents			616 714,03	19 119,49		635 833,52
Inst. tech., mat. et out. industriels			289 088,17	174 087,15	122 060,12	341 115,20
Matériel de transport			69 455,42	7 152,15	21 560,00	55 047,57
Matériel de bureau, informatique			89 254,06	17 275,37		106 529,43
Emballages récupérables et divers			53 704,64	7 973,70		61 678,34
TOTAL			1 991 640,89	234 170,81	143 620,12	2 082 191,58
TOTAL GENERAL			1 998 049,37	235 034,85	143 620,12	2 089 464,10

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur comptes clients	12 499,97	10 609,79	2 008,63	21 101,13
TOTAL GÉNÉRAL	12 499,97	10 609,79	2 008,63	21 101,13

ETAT DES STOCKS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	1 562,16	1 152,63	1 562,16	1 152,63
Autres approvisionnements	29 224,64	16 182,78	29 224,64	16 182,78
TOTAL	30 786,80	17 335,41	30 786,80	17 335,41

ETAT DES CRÉANCES

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	10 000,00		10 000,00
Autres immobilisations financières	3 040,42		3 040,42
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	22 096,06	22 096,06	
Autres créances clients	338 416,37	338 416,37	
Autres impôts, taxes et versements	14 425,50	14 425,50	
Débiteurs divers	2 227,30	2 227,30	
Charges constatées d'avance	2 208,95	2 208,95	
TOTAL	392 414,60	379 374,18	13 040,42

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 208,95
TOTAL	2 208,95

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	131 974,35
Autres créances	35 518,31
TOTAL	167 492,66

ETAT DES PROVISIONS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	35 000,00	35 000,00		70 000,00
Provisions pour pensions et obligations similaires	30 145,09		3 181,87	26 963,22
TOTAL	65 145,09	35 000,00	3 181,87	96 963,22
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	12 499,97	10 609,79	2 008,63	21 101,13
TOTAL	12 499,97	10 609,79	2 008,63	21 101,13
TOTAL GÉNÉRAL	77 645,06	45 609,79	5 190,50	118 064,35
Dont dotations & reprises d'exploitation		45 609,79	5 190,50	

ETAT DES PROVISIONS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour litiges	35 000,00	35 000,00			70 000,00
Prov. pour pensions et obligations similaires	30 145,09		3 181,87		26 963,22
TOTAL	65 145,09	35 000,00	3 181,87		96 963,22
Dont dotations & reprises d'exploitation		45 609,79	5 190,50		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	1 226,40	1 226,40		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 037,80	64 037,80		
Personnel et comptes rattachés	8 367,55	8 367,55		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 494,70	37 494,70		
Impôts sur les bénéfices	1 610,00	1 610,00		
Autres impôts et taxes assimilées	6 994,10	6 994,10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 826,00	8 826,00		
Autres dettes	21 992,88	21 992,88		
Produits constatés d'avance	186 911,96	186 911,96		
TOTAL	337 461,39	337 461,39		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	186 911,96
TOTAL	186 911,96

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 271,94
Dettes fiscales et sociales	16 967,87
Autres dettes	36 052,78
TOTAL	67 292,59

ENGAGEMENTS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 26 963,22 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

La MFR du CHALET n'a plus d'emprunt en cours

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
--	------------------------------------	-----------------

LES EFFECTIFS

082464 - ASS MFR LE CHALET

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Employés et techniciens	19,40	
PERSONNEL SALARIÉ	19,40	